



# **Recyclage du personnel dirigeant des entreprises et futures entreprises de systèmes d'alarmes (dirigeants d'entreprises de sécurité, électriciens indépendants) - Liège**

Sécurité - Secourisme

Continue

**Durée**

6 heures

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



Conformément aux dispositions de la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière, le Centre IFAPME Liège, rue du Château Massart 70 à Liège, organisme de formation agréé par le Service Public Fédéral Intérieur (a.m. 25 janvier 1993), propose en ses locaux les différents modules de cours légalement requis pour

la **formation de base** du personnel d'exécution et du personnel dirigeant des entreprises et futures entreprises de systèmes d'alarmes

le **recyclage** du personnel des entreprises de systèmes d'alarmes souhaitant obtenir un renouvellement d'agrément.

Plus d'informations sur le contenu des formations réglementaires via ce lien officiel : [www.besafe.be](http://www.besafe.be) (<http://www.besafe.be/>)

Ces recyclages sont destinés au personnel ayant suivi la formation de base 4 à 5 ans auparavant. Ils doivent être suivis dans les 6 mois qui précèdent la date de délivrance du certificat de formation de base, ceci en vue de l'obtention de l'agrément pour une nouvelle période de 5 ans. Il est donc préférable de s'inscrire à la première année scolaire après 4 ans.

---

## Conditions d'accès

Les personnes ayant suivi la formation de base doivent suivre le recyclage dans les 6 mois avant le 5ème anniversaire de la délivrance du certificat de formation de base ou d'un certificat de recyclage.

## Programme

Conformément aux dispositions de la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière, le Centre **IFAPME Liège, rue du Château Massart 70 à Liège**, organisme de formation agréé par le Service Public Fédéral Intérieur (a.m. 25 janvier 1993), propose en ses locaux les différents modules de cours légalement requis pour

la **formation de base** du personnel d'exécution et du personnel dirigeant des entreprises et futures entreprises de systèmes d'alarmes

le **recyclage** du personnel des entreprises de systèmes d'alarmes souhaitant obtenir un renouvellement d'agrément.

Plus d'informations sur le contenu des formations réglementaires via ce lien officiel : [www.besafe.be](http://www.besafe.be) (<http://www.besafe.be/>)

Ces recyclages sont destinés au personnel ayant suivi la formation de base 4 à 5 ans auparavant. Ils doivent être suivis dans les 6 mois qui précèdent la date de délivrance du certificat de formation de base, ceci en vue de l'obtention de l'agrément pour une nouvelle période de 5 ans. Il est donc préférable de s'inscrire à la première année scolaire après 4 ans.



## Liège - Château Massart (FC)

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 60

**Accueil :**

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 20h

/

[formation.continue@centreifapme.be](mailto:formation.continue@centreifapme.be)

Bon à savoir

Consultez l'ensemble du catalogue de formations continues du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers sur le site web [www.formation-continue.be](http://www.formation-continue.be) (<https://www.formation-continue.be/>).

Pour tout renseignement, contactez-nous au 04/229.84.60 ou via [formation.continue@centreifapme.be](mailto:formation.continue@centreifapme.be)